

*musique arts de la rue
théâtre cirque danse*

Arts & Scènes

Offre 20²²/₂₃

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



Arts & Scènes





Depuis six ans, Arts et Scènes en Côte-d'Or anime nos villes, nos bourgs, nos villages. Dans nos théâtres, nos salles des fêtes, sur les places de nos villages, la saison artistique du Conseil Départemental vous donne l'occasion de susciter des temps de rencontre et d'émotions partagées entre nos concitoyens.

Théâtre, musique, danse, arts du cirque ou arts de la rue, le spectacle vivant nous donne l'occasion de sortir de chez soi, de se confronter à d'autres imaginaires, de rencontrer ses voisins, de vivre de précieux moments de partage. Malgré le contexte particulier que nous traversons depuis deux ans, vous avez été nombreux à nous faire part de l'importance de ces moments culturels riches où les liens se tissent, où les souvenirs communs se créent.

Et vous êtes de plus en plus nombreux à solliciter des spectacles du catalogue Arts & Scènes. Au fil des ans, la saison départementale est devenue un label de qualité apprécié tant par les organisateurs dont vous faites partie que par votre public.

C'est donc avec un grand plaisir que je vous invite à découvrir les 21 nouveaux spectacles qui vous sont ici présentés pour la saison prochaine.

Qu'il s'agisse de la poésie du spectacle équestre des « Chevaux célestes », de l'expérimentarium scientifique loufoque du « Don du temps », du vrai faux suspense d'« Une étape du Tour de France » façon Jean-Bernard Pouy, du trio a cappella enchanteur « Les Itinérantes » ou du rock chamannique du groupe « Les Animal », laissez-vous surprendre au fil de ces pages par la grande diversité de ces propositions.

Il ne vous reste plus qu'à faire votre choix et, ensemble, ne doutons pas que cette septième édition d'Arts & Scènes en Côte-d'Or soit celle des rencontres artistiques et humaines pleinement retrouvées !

François Sauvadet
Ancien ministre
Président du Département de la Côte-d'Or



La septième saison Arts & Scènes s'annonce palpitante !

Pour cette septième saison d'Arts & Scènes en Côte-d'Or, le Département vous propose vingt-et-un spectacles.

Vingt-et-un spectacles, sélectionnés parmi cent trente propositions adressées au Conseil Départemental dans le cadre d'un appel à candidatures auprès des artistes. Théâtre, danse, arts du cirque et de la rue, musique classique ou actuelle, toutes les disciplines artistiques sont représentées. Tout-terrain, ces spectacles s'adaptent aux lieux qui les accueillent : salles de spectacles, salles des fêtes ou à usage polyvalent, en plein air ou dans des lieux patrimoniaux. Ces propositions de qualité sauront séduire un large public.

En parcourant ce catalogue, découvrez chaque spectacle, la fiche de présentation, la thématique, le synopsis, les artistes et les conditions techniques et financières requises. Communes, communautés de communes et organismes culturels désirant accueillir un spectacle... Faites votre choix !

Le Département recensera vos demandes d'accueil de spectacles et, guidé par la recherche de l'équilibre artistique et géographique, il définira la programmation de la saison 2022-2023 qui sera dévoilée en septembre 2022.

Remerciements

Arts & Scènes en Côte-d'Or ne saurait exister sans un travail collectif de tous les acteurs culturels du territoire. Nous remercions tous les artistes qui ont répondu à l'appel à candidatures.

Nous remercions également les membres du comité de programmation, professionnels du spectacle vivant, qui nous ont accompagnés dans le choix de spectacles de qualité :

Marie Alison
Théâtre du Rempart, Semur-en-Auxois

Jérémie Bardet
Communauté de Communes Ouche et Montagne

Hortense Bourguignon
L'Écrin, Talant

Sandrine Cambon
Association Bourguignonne Culturelle

Alain Douhétet
Théâtre Mansart

Magalie Duverne
Saint-Apollinaire

Natan Jannaud
CirQ'ônflex

Samuel Lamy
*Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Val de Saône Vingeanne*

Élodie Longueville
Bistrot de la Scène

Agathe Lorne
La Minoterie

Catherine Miraton
Théâtre de Châtillon-sur-Seine

Jérôme Sabre
Théâtre de Beaune

Julie Thozet
Liaisons Arts Bourgogne



Modalités financières et administratives

Une fois l'ensemble des organisateurs identifiés et la programmation arrêtée, le Département versera à l'organisateur de la représentation une subvention couvrant le coût de la représentation du spectacle programmé et les frais de déplacement des artistes, diminuée d'une participation forfaitaire de :

- 180 € pour les communes de moins de 5 000 habitants ;
- 250 € pour les communes de plus de 5 000 habitants, les communautés de communes, les associations.

Pour faciliter les démarches de l'organisateur, le Département mettra à sa disposition un modèle de contrat de cession de droits d'exploitation d'un spectacle à signer avec les artistes.

L'organisateur s'acquittera de l'ensemble des frais inhérents au coût de la représentation : cession de droits d'exploitation du spectacle, frais de déplacement, frais de restauration et d'hébergement, droits SACEM ou SACD et, le cas échéant, taxe fiscale sur les spectacles (CNM).

Il est permis à l'organisateur de mettre en place une billetterie payante, à condition de maintenir une gratuité pour les personnes de moins de 18 ans et de ne pas aller au-delà de 5 € pour les personnes de plus de 18 ans.

Au regard des politiques de solidarité du Département, un nombre d'entrées gratuites pourra être mis à disposition du Conseil Départemental pour les publics accompagnés par les services Départementaux et leurs professionnels.

Des actions de médiation (ateliers de pratiques artistiques et rencontres avec les artistes), gratuites ou payantes, pourront être proposées par l'organisateur afin d'étoffer la représentation du spectacle. **Les coûts et frais induits (transport et hébergement, notamment) seront pris en charge par l'organisateur accueillant le spectacle.**

En bref, le Département :

- assure le financement des coûts d'exploitation du spectacle et des frais de déplacement des artistes, laissant à la charge de l'organisateur 180 € ou 250 € et les frais relatifs aux repas, à l'hébergement, à l'acquittement selon les cas des droits SACEM/SACD/CNM ;
- facilite la charge administrative de l'organisateur en mettant à sa disposition les documents requis par la législation ;
- accompagne la communication autour du spectacle en prenant en charge la réalisation, l'impression et l'envoi des affiches et des flyers du spectacle pour informer le public de la représentation. Les spectacles sont annoncés sur les sites du Conseil Départemental et du Bien Public (Pour sortir).

**Subvention départementale =
coût de cession du spectacle
+ frais de transport
- 180 € ou 250 €**

**Reste à charge pour l'organisateur =
180 € ou 250 €
+ selon les cas, SACD/SACEM/CNM
+ repas / catering + hébergement, si besoin
- billetterie le cas échéant**



Démarches à suivre en 2 points



1. Faites votre choix

Afin de vous guider dans vos choix, outre la lecture de ce catalogue, vous pouvez vous rendre sur le site Internet du Département, www.cotedor.fr, rubrique « Arts & Scènes », où vous pourrez trouver des extraits vidéo des spectacles.

Vous pouvez aussi contacter :

- le Service Culture du Conseil Départemental de la Côte-d'Or pour des renseignements généraux sur le dispositif et pour vous conseiller dans vos choix au 03 80 63 31 08 ;
- les compagnies artistiques elles-mêmes, pour affiner les conditions techniques et financières d'accueil (renseignements sur les droits SACEM/SACD, précisions sur la restauration et, le cas échéant, le besoin d'hébergement). Pour les actions de médiation, il est indispensable de contacter les compagnies afin de préciser les éléments indiqués dans les fiches de ce catalogue.

2. Renseignez le formulaire en ligne

Le formulaire est disponible sur cotedor.fr dans la rubrique « Culture et Patrimoine » puis « Arts & Scènes ».

Pour tout renseignement,
adrez un mail à artsetsscenes21@cotedor.fr
ou téléphonez au 03 80 63 31 08 ou 03 80 63 27 81.

Date limite d'enregistrement de demande de participation :
Vendredi 18 mars 2022

Et après...

Votre participation à la saison départementale est approuvée par le Conseil Départemental : quelques conseils pratiques...

Avant le spectacle

- Contacter les artistes pour consolider l'horaire de leur arrivée, leurs besoins (repas, hébergement, etc.) ;
- Signer le contrat de cession de droits d'exploitation du spectacle avec les artistes ou leurs représentants ;
- Effectuer toutes les formalités liées à l'accueil d'un spectacle (autorisation préalable, avis favorable de la commission de sécurité, information de la gendarmerie, autorisation de débit de boisson, le cas échéant...)
- Faire les déclarations préalables auprès de la SACEM/SACD, au plus tard 2 semaines avant la date de la représentation ;

Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Musique (SACEM)

3A boulevard Eugène Spuller • 21000 Dijon
Tél : 03 69 67 27 00 • www.sacem.fr

Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)

11 bis rue Ballu • 75009 Paris
Tél : 01 83 97 55 87 • www.sacd.fr

- Si vous êtes organisateur occasionnel (moins de six spectacles par an), il n'y a pas de formalité à effectuer auprès de la DRAC. Au-delà de l'accueil de six spectacles par an, l'organisateur devra déclarer son activité sur le site mesdemarchesenlignes.fr et être titulaire d'un récépissé valant licence ;

DRAC Bourgogne Franche-Comté

Tél : 03 81 65 72 97 • www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

- Accueillir le spectacle en un lieu qui peut recevoir du public selon la législation en vigueur, assuré pour cela et respectant les normes de sécurité nécessaires à la diffusion d'un spectacle et, tel qu'il en a été convenu avec les artistes, l'aménager en respectant les jauges de public pouvant être accueilli ;

- Accueillir le spectacle en dehors du temps et du cadre scolaires et avec les publics adaptés en respectant scrupuleusement l'âge du public indiqué pour le spectacle : la qualité de la prestation artistique, l'attention des enfants et la qualité de la soirée pour le public en dépendent ;
- Communiquer localement sur le spectacle accueilli notamment au moyen des affiches et des flyers transmis par le Département.

Le jour du spectacle

- Aménager le lieu de diffusion tel qu'il en a été convenu avec les artistes dans la fiche technique. **Veiller à la présence d'un responsable technique** ;
- Accueillir les artistes et prendre en charge leur restauration, le catering et les frais définis dans le contrat de cession de droits d'exploitation du spectacle, préciser à nouveau leurs besoins ;
- Préparer une billetterie pour contrôler la jauge (même si l'entrée du spectacle est gratuite) ;
- Mettre à disposition la plaquette programme Arts & Scènes en Côte-d'Or ;
- Prévoir un emplacement valorisant pour les supports de communication Arts & Scènes du Conseil Départemental (roll-up) ;
- Prévoir un temps de convivialité permettant aux spectateurs et aux artistes de prolonger le temps du spectacle.

Après le spectacle

- Adresser l'état des dépenses et des recettes, le programme des œuvres diffusées à la SACEM/SACD et s'acquitter des droits ;
- Si l'entrée est payante, effectuer une déclaration auprès du Centre National de la Musique et s'acquitter de la taxe sur les spectacles de variétés au plus tard trois mois après la représentation, le cas échéant.

Centre National de la Musique (CNM)

9 boulevard des Batignolles • 75008 Paris
Tél : 01 56 69 11 30 • www.cnm.fr

Plus d'informations sur cotedor.fr



Lexique

Contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle : contrat de vente conclu entre un producteur (compagnie, ensemble musical) et un organisateur de spectacles (communes, communautés de communes, organismes culturels) aux termes duquel le producteur s'engage à donner, dans un lieu dont dispose l'organisateur, un certain nombre de représentations moyennant une somme forfaitaire.

Fiche technique : elle contient les éléments nécessaires à l'accueil d'un spectacle. Elle permet de mobiliser les moyens techniques et humains nécessaires au bon déroulement de la représentation. La fiche de spectacle de ce livret indique, succinctement, les conditions d'accueil. Il est nécessaire de demander la fiche technique détaillée aux compagnies pour préciser les besoins.

Espace scénique : zone de jeu réservée aux artistes. Elle est délimitée par des dimensions données en ouverture, profondeur et hauteur.

Loge/vestiaire : lieu de concentration et de préparation à l'entrée en scène des artistes. Ce doit être un endroit convivial et calme dans lequel les artistes peuvent déposer leurs affaires en toute sécurité. Il est d'usage d'y mettre à disposition des boissons (chaudes, froides), des en-cas. Miroirs, porte-cintres, chaises, tables et prises électriques sont souvent indispensables. Il est important de suivre les indications portées à cette rubrique dans la fiche de spectacle.

Taxe fiscale sur les spectacles de variétés (et les concerts de musiques actuelles hors pièces de théâtre, musique classique) : taxe perçue directement par le Centre National de la Musique (CNM). Elle est due par tout organisateur de spectacles détenteur de la billetterie ou par le vendeur pour les spectacles présentés gratuitement, qu'il soit professionnel ou non, structure privée, associative ou publique. Elle s'élève à 3,5 % des recettes de billetterie ou du coût de cession des droits du spectacle. La taxe n'est pas recouvrée lorsque son montant cumulé et déclaré au CNM sur l'année civile est inférieur à 80 €.

www.cnm.fr

Droits SACEM : la SACEM assure la collecte et la répartition des droits d'auteur, notamment pour la diffusion publique (médiat audiovisuels, salles de concert, festivals, services internet, cinémas, magasins, etc.) des œuvres qu'elle représente. Un parcours en ligne, des forfaits tout inclus et de nouvelles réductions existent.

www.sacem.fr

Droits SACD : la SACD s'attache à percevoir et répartir les droits de plus de 53 000 auteurs membres représentant les répertoires du spectacle vivant et de l'audiovisuel : auteurs de théâtre, chorégraphes, metteurs en scène, compositeurs, réalisateurs, scénaristes... Sauf cas exceptionnel de forfait, la rémunération des auteurs est constituée d'un pourcentage de la totalité des recettes de billetterie ou, si cela est plus avantageux pour l'auteur, de la totalité des sommes perçues en contrepartie des représentations (cession de droits, frais d'approche...). Selon les catégories d'œuvres, ce pourcentage pourra varier dans une fourchette comprise entre 10,5 % et 14 %.

Retrouvez des exemples de calcul des droits d'auteur sur prix de cession ou sur recettes de billetterie sur le site de la SACD.

www.sacd.fr

Plus d'informations sur cotedor.fr



Les fiches spectacles



Arts du cirque et de la rue • Danse

- Les Chevaux célestes • Elzéar • 1
- Compagnie SF • *Une Étape du Tour de France* • 2
- SoLau & Cie • *Au suivant !* • 3
- Le TéATR'ÉPROUVÈTe • *Le don du temps* • 4
- Compagnie Opopop • *De la nécessité de la gravité* • 5
- Compagnie Comme tes pieds ! • *Kitchen Bazar* • 6

Théâtre

- Compagnie Ces Messieurs Sérieux • *Les petites enquêtes de Jean-Claude Suco* • 7
- Compagnie Mégastars • *Je n'ai rien à vous dire* • 8
- Compagnie Le Rocher des Doms • *La fille bien gardée d'Eugène Labiche* • 9

Musique

- Les Itinérantes • *D'une terre à l'autre ou Voyages d'hiver* • 10
- ClairObscur-Lyrique • *Offenbach, la belle Époque !* • 11
- Compagnie Tintinabule • *Sois belle et tais-toi* • 12
- L'Écouteur • *Tout contre les bêtes* • 13
- Du monde au balcon* • 14
- TíaTío • 15
- Le Dijonnais sur l'herbe • *JP Derouard Organic Trio* • 16
- All Swing • *Swing Ladies* • 17
- The Healberries • *Bluegrass* • 18
- Krachta Valda • *Cabane à frites* • 19
- Les animal • *Pow Wow Show* • 20
- Les Traversées Baroques • *Méliès, voyage vers l'impossible et autres boniments* • 21



© Jean-Claude Fourez

Elzéar

Les Cheveaux célestes

Tout public

★ Spectacle équestre accompagné de chants traditionnels, Elzéar est une évocation des longues marches, des transhumances. C'est une ode aux grands troupeaux, au cri du vent, au grondement des sabots.

★ Il y a le berger, « le chef des bêtes », celui qui maintient l'équilibre sans prendre le pouvoir, celui qui parle peu et sait mener sans se fâcher. Celui qui envie la sagesse des animaux et cherche à les comprendre... Il y a l'étoile, celle qui indique le nord, qui de ses chants ancestraux maintient l'harmonie entre les hommes et les bêtes. Elle donne une voix au miracle qui unit le troupeau à son berger ...

★ Les Cheveaux célestes est une compagnie de spectacles équestres basée en Saône-et-Loire. Elle a pour objectif de partager la relation aux chevaux, avec un public le plus large possible (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes détenues...) par le biais de la création artistique et des ateliers de médiation. La compagnie compte à ce jour quatre créations : Yegua, Ahora, Aurora et Elzéar, toutes créées avec des chevaux en liberté et des musiciens de différents horizons.

★ « Une ode à l'écoute et à la communication non-verbale et instinctive. » Le Bien Public

★ Autour du spectacle...

★ Ateliers « chants et/ou chevaux » au sein des écoles, collèges, des écoles de musique, EHPAD, centres de détention, foyers, IME • 1 ou 2 intervenants • Durée : de 1 h à 5 h à J-2, J-1, J+1, J+2 de la représentation • Coût : contacter la compagnie

Distribution

Assia, Alma, Louchi, Passang (chevaux), Céleste Solsona (cavalière), Mira Ceti (chanteuse), Alma Palacios (regard extérieur)

Durée

35 min + 30 min d'échange avec les artistes

Conditions techniques

Type de lieu possible : Plein air (Précision : parc, pelouse, jardin, pré). Toute commune avec un espace vert extérieur, pas besoin d'écurie / hébergement à proximité des chevaux.

Temps de montage : 1 h 30

Temps de démontage : 1 h

Espace scénique : Ouverture : 25 m •

Profondeur : 25 m

Espace loge : 2 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de

spectacle : 16 A

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide : 2 personnes en soutien pour l'installation, montage et démontage légers

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 3 200 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (3 personnes) et hébergement 2 personnes, 2 nuits, possible chez l'habitant

Dates de disponibilité

Le spectacle peut être accueilli en septembre/octobre 2022 et avril-mai-juin 2023.

Contact

Les Cheveaux célestes
6 rue des Vignes, Ougy • 71460 Malay

Licence : N°2 L-D-21-85, N°3 L-D-21-86

Céleste Solsona
06 01 76 65 48 / info@chevaux-celestes.com

www.chevaux-celestes.com

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Sébastien Foutoyet (jeu),
Stéphane Mulet (musique)

Durée

40 min

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air
Temps de montage : 1 h
Temps de démontage : 1 h
Espace scénique : Ouverture : 8 m • Profondeur : 8 m • Hauteur : 2 m
Espace loge : 2 personnes à accueillir
Installations électriques de la salle de spectacle : 1 prise 16 A (non obligatoire)
Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur : 4 petites tables basses

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 200 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (2 personnes) droits SACD, hébergement : 2/3 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Compagnie SF
19 rue Jehan Duvet • 21000 Dijon

Licence : Licence n°2, L-D-19-665

Marie Dargaud
06 83 95 33 08 / sf.compagnie@gmail.com

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr



© Roxanne Gauthier

Une Étape du Tour de France

Compagnie SF

Tout public à partir de 6 ans

★ « J'ai démarré au kilomètre 85, dans une descente : je fonce. »
 ★ Ainsi débute cette lecture performative musicale où l'on suit les pensées d'un coureur cycliste alors qu'il tente une échappée en solitaire contre l'avis de son directeur sportif. Au fil des kilomètres, il oscille entre détermination et découragement, assurance et doute, dérive discursive et espoir ridicule. La pièce est une immersion dans la tête du coureur mais aussi dans son ventre et dans ses jambes. Quatre heures d'espoir et d'acharnement, condensées en 40 minutes vibrantes et haletantes, écrite par l'auteur à succès Jean-Bernard Pouy, au rythme saccadé d'une guitare endiablée.

★ La compagnie SF, fondée par Sébastien Foutoyet et installée à Dijon, pratique depuis plus de quinze ans un théâtre dit « tout-terrain ». À partir de prétextes différents, naviguant entre poésie et impertinence, la compagnie invente des spectacles pour la rue ou pour les salles, à destination des vieux, des petits, des exclus, des nantis... Parfois même elle se contente de lire et mettre en musique des textes qui lui plaisent... et c'est beau aussi.

★ « La compagnie SF, fondée par Sébastien Foutoyet, aime par-dessus tout se mettre aux pieds des gens. » Le Bien Public

★ Autour du spectacle...

★ Un temps d'échange entre artistes et spectateurs après le spectacle. Idéalement autour d'un pot si les conditions le permettent.





Au suivant !

SoLau & Cie

Tout public à partir de 6 ans

★ Que se passe t-il quand il ne se passe rien et que nous sommes condamnés à attendre ? Personne n'aime attendre... C'est l'ennui, la lassitude, le vide... Pourtant, cela libère parfois l'imagination... et peut laisser place à des situations imprévisibles.

★ Quand on est circassien, finalement, on ne s'ennuie jamais vraiment. Quatre personnages singuliers se dessinent, se rencontrent et interagissent. Vivre ensemble l'attente, c'est s'ouvrir les uns aux autres. C'est partager une énergie, une pensée, un jeu. Un regard, un sourire, un objet, une idée, puis une action, une réaction, des émotions, une complicité... De l'individualité naît un groupe et une vraie relation.

★ SoLau & Cie est une jeune compagnie de cirque. En 2013, Laurie Maillat et Sophie Nallet commencent à s'entraîner ensemble puis créent le premier spectacle de la compagnie. Aujourd'hui, celle-ci s'agrandit pour laisser entrer deux nouveaux amis circassiens à l'occasion de cette nouvelle création.

★ « Les jeunes de la compagnie SoLau sont montés en gamme. Dans l'humour, certes, mais surtout dans le niveau des acrobaties.

★ Si fort et si haut que le public s'est levé pour leur adresser des applaudissements mérités en forme de standing ovation. »

★ Le Creusot Info

★ Autour du spectacle...

- ★ • Rencontre avec les circassiens après la représentation (gratuit)
- ★ • Initiation aux arts du cirque (portés, acrobaties) • 2 à 3 intervenants • Public : enfants de 6 à 15 ans, de 16 à 24 participants selon le nombre d'intervenant • Durée : 1 h • Coût : 110 € TTC si 2 intervenants, 170 € TTC si 3 intervenants

Distribution

Laurie Maillat, Sophie Nallet, Quentin Greco et César Mispelon (Mise en scène et interprétation), Colin Rey (regard extérieur), Lauriane Duvignaud (création lumière et régie), Mathis Der Maler (création musicale et sonore)

Durée

45 min

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air

Temps de montage : 30 min

Temps de démontage : 30 min

Espace scénique : Ouverture : 8 m •

Profondeur : 6 m • Hauteur : 5 m

Espace loge : 5/6 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : prises pour le système son, pour l'ordinateur et prise jack pour brancher l'ordinateur au système son, rallonges ou enrôleurs

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur : Gradins, scène / estrade, tapis de danse (si la représentation a lieu en extérieur, prévoir un revêtement pour recouvrir le sol, sous nos tapis puzzle)

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 846 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (5/6 personnes), droits SACD, hébergement : 5 à 6 personnes (4 artistes, 1 régisseur, 1 administratrice en production au cas par cas), 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Du 14 au 18 décembre 2022 ; du 9 au 20 janvier 2023

Contact

SoLau & Cie
Centre Condorcet, 720 Avenue de l'Europe
71200 LE CREUSOT

Licence : PLATESV-R-2021-011046

Aude Talou
07 70 74 61 70 / solauetcie@gmail.com

<https://solauetcie.wixsite.com/solauetcie>

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Claire de Sédouy, Emmanuel Rabita, Alain Buisson (écriture, jeu et mise en scène), Sylvie Vandier (regard extérieur et mise en scène), Alain Buisson (composition musicale et univers sonore), Virginie Jeanson, Martin Février, Mathias Chanteux (construction décor et machinerie), Antoine Pétillot (sonorisation)

Durée

1h

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique (à condition que la caravane puisse entrer dans la salle), plein air
 Temps de montage : 4 h
 Temps de démontage : 2 h
 Espace scénique : Ouverture : 8 m • Profondeur : 10 m • Hauteur : 4,50 m
 Espace loge : 5 personnes à accueillir
 Installations électriques de la salle de spectacle : 1 prise 16 A
 Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur : Chaises ou gradins, une table pour la régie

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 750 € TTC et frais de déplacement
 Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (5 personnes), hébergement, éventuellement selon horaire de la représentation et éloignement : 5 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Du 10 au 11 septembre 2022 et du 10 au 15 octobre 2022

Contact

TéATR'ÉPROUVÈTe
 L'Abbaye du Jouir • 58800 Corbigny

Licence : n° 2-1057751

Claire de Sédouy
 03 86 20 05 17 / 06 81 89 61 49
 contact@theatreprouvette.fr
 www.theatreprouvette.fr

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr



© Nina Faulquier

Le don du temps

Le TéATR'ÉPROUVÈTe

Tout public à partir de 6 ans

★ « Je n'ai pas le temps ! » Une grave pénurie de temps sévit actuellement. Pour tenter d'y remédier, les employés du Ministère du Temps organisent une collecte de temps auprès de la population, à la manière des campagnes de don du sang. Le temps prélevé auprès des donateurs volontaires est ensuite stocké et analysé, avant d'être distribué à ceux qui en ont le plus besoin : traders stressés, parents débordés, employés en burn-out, citoyens submergés, hyperactifs en tout genre... Dans la caravane-laboratoire du Don du Temps se trouve une mystérieuse machine de prélèvement dont les ratés et les caprices occasionnent des péripéties et des apparitions inattendues. Investis d'une mission d'utilité publique, les personnages hauts en couleur sont traversés et bouleversés par des convictions, des émotions, des contradictions, à un rythme effréné, jusqu'à basculer du quotidien à l'éternité.

★ Face à l'injonction de vitesse que nous subissons tous, le TéATR'ÉPROUVÈTe, compagnie nivernaise de théâtre tout-terrain propose un spectacle participatif qui questionne avec humour notre rapport au temps. Serons-nous plus heureux si nous allons plus vite ?

★ « Un spectacle qui mêle humour et questionnements existentiels, avec ce regard décalé propre au TéATR'ÉPROUVÈTe. Drôles et attachants, les personnages entraînent les spectateurs dans une expérience inédite. » Rurals Magazine

Autour du spectacle...

- ★ • Mise en place du sonomaton : cabine autonome d'enregistrement de témoignages mise à la disposition de tous, avec un questionnaire sur le thème du temps pour exprimer ses propres perceptions et expériences du temps (gratuit)
- ★ Les artistes apprécieront un temps d'échange informel avec le public après la représentation (gratuit)
- ★ • Atelier d'expression (écriture/théâtre) explorant la thématique du Mouvement International pour le Ralentissement du Temps (MIRT)
 - Nombre d'intervenants : 1 • Public concerné : tout public •
 - Durée modulable • Coût : 80€ TTC/h



© Jerome Gaillard

De la nécessité de la gravité

Compagnie Opopop

Tout public à partir de 5 ans

★ Que l'on se casse un ongle, que la maison s'écroule, que l'électricité saute, que l'on oublie sa carte de fidélité ou que le climat se détraque, l'être humain se débat et se relève avec une détermination, aussi fascinante qu'émouvante.

★ La jongleuse de notre histoire confrontée à un quotidien sans cesse perturbé s'adapte avec humour et panache à la gravité de l'époque. Elle avance, s'accroche dans ce monde altéré, venteux, bancal, sans réaliser que ses habitudes sont une partie des causes du bouleversement.

★ Et, même si un jour tout s'envolait, elle s'en arrangerait et continuerait à faire danser les objets.

★ Mais que fera-t-elle si même la gravité finit par être perturbée ?

★ Cette quatrième création de la Cie Opopop reste fidèle à l'esprit de la compagnie, malicieux et poétique, où la jonglerie, la manipulation, se confrontent à des dispositifs scénographiques de plus en plus envahissants.

★ Entre hula hoop, réactions en chaîne, parapluies et plastique invasif, De la nécessité de la gravité ondule sens dessus-dessous entre surréalisme et monde concret, rêve et cauchemar pour laisser advenir des questions... essentielles.

Autour du spectacle...

- ★ Rencontre avec les artistes après la représentation (gratuit)
- ★ Découverte de la Jonglerie • Public : Atelier parents / enfants • 2 intervenants • Durée : 1h • Coût : 105.50 € TTC • Sur un autre jour que celui de la représentation, de préférence le lendemain. Prévoir hébergement pour 2 personnes si à plus d'1h de Dijon.

Distribution

Karen Bourre (conception, mise en piste, jeu et jonglerie), Julien Lanaud (conception, mise en piste, jeu, régie générale, création lumières et scénographique), Frédérique Moreau de Belaing (regards précieux), Éclectik Sceno (construction scénographique)

Durée

55 min

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique

Temps de montage : 6 h

Temps de démontage : 2 h

Espace scénique : Ouverture : 8 m / 10 m de mur à mur • Profondeur : 7 m • Hauteur : 5 m

Espace loge : 2 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : Une prise triphasée 32A (si indisponible, une diminution de la puissance électrique est envisageable). Deux prises standards (monophasées 16A)

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide :

- Pour les salles équipées : boîte noire complète, système son, projecteurs, techniciens de la salle (cf fiche technique à demander à la compagnie), noir dans la salle 2 personnes pour aider à l'installation et au rangement
- Pour les salles non équipées : noir dans la salle, gradins (si possible, pour une meilleur visibilité, il est possible de faire 3 hauteurs (au sol, petites chaises puis chaises standards) Toute mise à disposition de matériel est la bienvenue, fond de scène, tapis de danse, système son, gradateurs, projecteurs... 2 personnes pour aider à l'installation et au rangement

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 583 € TTC (lieu équipé = personnel technique mis à disposition + matériel technique) / 2 535 € TTC (salle non équipée) et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (2 personnes), droits SACEM, hébergement si atelier ou représentation avant 16 h : 2 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Compagnie Opopop
7 rue de Beauséjour • 21000 DIJON

Licence : 20-005276 renouvelée le 25/06/2020

Karen Bourre
06 82 91 44 02 / cieopopop@gmail.com
opopop.fr

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Annette Labry (conception),
Annette Labry, Emilie Sivi Volck (interprètes),
Tristan Castella (univers sonore),
Erik Joannesse (création lumières),
Giovanni D'Andrea (photographie),
Gérard Labry (vidéo)

Durée

40 min

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique (avec régisseur de la compagnie), plein air
Temps de montage : 2 h
Temps de démontage : 1 h
Espace scénique : Ouverture : 6 m • Profondeur : 5 m • Hauteur : 2,50 m
Espace loge : 3 personnes à accueillir
Installations électriques de la salle de spectacle : 3 à 4 prises 220V en version studio
La Cie dispose d'un bloc de puissance si nécessité de faire un plein feu
Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide : Fond de scène (noir, si possible...), noir dans la salle, gradins (de préférence, chaises à défaut pour l'installation du public), scènes / estrade, si possible.
1 personne ayant une bonne connaissance du lieu d'accueil

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 400 € TTC et frais de déplacement
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (3 personnes), droits SACD et SACEM, hébergement : 3 personnes, 1 à 2 nuits la veille et/ou le soir de la représentation en fonction de l'horaire

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Compagnie Comme tes pieds !
Chalet le Maroum • 26 le Gollet
73700 La Rosière de Montvalezan

Licences : PLATESV-R-2021-005894 ;
PLATESV-R-2021-005911

Emilie Sivi Volck
06 63 95 65 33 / contact@commetespieds.com

www.commetespieds.com

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos :
consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

© Giovanni d'Andrea



Kitchen Bazar

Compagnie Comme tes pieds !

Tout public à partir de 5 ans

★ Qui n'a pas dansé dans sa cuisine ? Entre le frigo, la radio et la table dressée... Kitchen Bazar en fait le terrain de jeux et le champ de batailles d'un duo espiègle et désinvolte, trop occupé à se mijoter des tours pour finir son assiette. Dans cette relecture pop-rock du corbeau et du renard, il n'est point question d'animaux sur scène mais bien de vanité, de flatterie et de ruse... Tous les moyens sont bons quand on veut arriver à ses fins et assouvir sa faim !

★ Créée en 2005, la compagnie Comme tes pieds ! a pris son élan en Savoie et s'est développée depuis en région Auvergne-Rhône-Alpes au gré de projets chorégraphiques où s'entrelacent création et transmission. Elle puise aujourd'hui une grande partie de son inspiration dans l'observation du quotidien et de sa gestuelle. De nos petites habitudes corporelles qu'elle décortique et détourne avec humour et poésie, naît une danse ludique et jubilatoire dans laquelle chacun peut se reconnaître.

★ « Un spectacle où tout danse. Une belle complicité entre deux danseuses espiègles qui évoluent avec énergie, poésie et humour. »
Le Dauphiné Libéré

★ Autour du spectacle...

★ • Rencontre avec les artistes après la représentation (gratuit)
★ • Ateliers danse contemporaine : 1 intervenant • Pour 15 personnes (enfants, ados et/ou adultes) • Durée : 1 h/atelier • Coût : 65 € TTC/h/intervenant



© Fabio Falzone

Les petites enquêtes de Jean-Claude Suco

Compagnie Ces Messieurs Sérieux

Tout public à partir de 13 ans

★ Les petites enquêtes de Jean-Claude Suco sont une série de courtes farces radiophoniques écrites comme des reportages. On y découvre des personnalités atypiques en proie à des problématiques existentielles, dramatiques ou grotesques : des chasseurs repentis en thérapie de groupe, un clown qui hérite d'une agence de pompes funèbres... L'auteur, Hervé Blutsch, joue avec les codes des médias et cherche à réinventer la farce contemporaine jusqu'à l'absurde. Mais peut-on rire de tout ?

★ Renaud Diligent, le metteur en scène, explore dans cette pièce le théâtre radiophonique. Trois acteurs, derrière une grande table équipée de micros, nous montrent les ficelles d'un enregistrement et le bricolage du son.

★ La Compagnie Ces Messieurs Sérieux créée en 2010 est dirigée par Renaud Diligent et implantée en Région Bourgogne Franche Comté.

★ « Déjantés (ils) se livrent à des activités bizarres tout en assurant des reportages granguignolesques depuis un studio d'enregistrement de fortune. » Théâtre du Blog

★ Autour du spectacle...

- ★ • Rencontre avec les artistes après la représentation (gratuit)
- ★ • Mini atelier sur le bruitage : 4 h minimum • Coût : 60 € TTC / H

Distribution

Hervé Blutsch (texte),
Renaud Diligent (mise en scène et scénographie),
Sébastien Chabane, Nicolas Cartier, Anne-Gaëlle Jourdain (jeu),
Christophe Pierron (régie générale et son)

Durée

1 h

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air
Temps de montage : 4 h
Temps de démontage : 2 h
Espace scénique : Ouverture : 5 m • Profondeur : 4 m • Hauteur : 4 m
Espace loge : 4 personnes à accueillir
Installations électriques de la salle de spectacle : 3 x 16 A sur 3 circuits séparés (7,5 kW)
Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide : Gradins, scène / estrade (non obligatoire), 8 chaises, 4 tables (180cm X 1m environ). 1 personne pour aider à l'installation

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 2 074 € TTC et frais de déplacement
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM et SACD, hébergement : 4 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Septembre 2022, octobre 2022, novembre 2022 et mai 2023

Contact

Compagnie Ces Messieurs Sérieux
41 Rue d'York • 21000 DIJON

Licence : PLATESV-R-2021-004619 (licence 2) ;
PLATESV-R-2021-004620 (licence 3)

Julien Pastré
06 10 90 44 45
contacts@cesmessieursserieux.com
<https://www.cesmessieursserieux.com>

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos :
consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Bernard Bacherot (écriture),
Gabor Rassov (aide à la mise en scène),
Sarah Douhaire (regard extérieur),
Florence Nicolle, Olivier Dureuil (jeu),
Aymeric Descharrières (saxophone),
Benoît Keller (contrebasse)

Durée

1 h 15

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique (où l'on peut faire le noir)

Temps de montage : 3 h

Temps de démontage : 1 h

Espace scénique : Ouverture : 6 m •

Profondeur : 4 m • Hauteur : 3 m

Espace loge : 4 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : 2 arrivées électriques à jardin, 2 arrivées à cour (pour la lumière), et deux arrivées au centre (pour le son)

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide : Fond de scène (facultatif mais apprécié), noir dans la salle, 4 chaises. Si la salle est de plain-pied avec la scène, nous apportons nos tabourets hauts. 1 ou 2 personnes pour aider à l'installation et au rangement

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 2 100 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACD, hébergement : 4 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Du 22 octobre au 6 novembre 2022

Contact

Mégastars
80B route des grands crus
21160 Marsannay la Côte

Licence : 2-1117962 ; 3-1118043

Adèle Petident
06 45 38 91 43 / lesmegastars@gmail.com
<https://www.lesmegastars.com/>

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos :
consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr



© Adèle Petident

Je n'ai rien à vous dire

Compagnie Mégastars

Tout public à partir de 12 ans

- ★ **ATTENTION, ne pas divulguer cette présentation au public !**
Le public est convié à une lecture musicale mais rien ne se déroule comme prévu ! Les quatre artistes défendent un concept qu'ils jugent novateur : la LMI, Lecture Musicale Improvisée. L'organisateur de la soirée leur confie un texte d'un auteur lambda. Leur mission, s'ils l'acceptent : lire le texte, accompagnés de la musique improvisée par les musiciens. Très vite, d'étranges coïncidences se produisent : une plante qui tremblote, des feuilles qui s'envolent, un effet larsen... Et puis, on découvre que le texte s'écrit en même temps qu'on le lit, ou bien que l'auteur a tout prévu... entraînant artistes et public dans un joyeux tour de magie !
- ★ Comédiens et musiciens, les artistes de *Mégastars* travaillent ensemble sur des projets très divers tels que des ciné-concerts, une chorale « musiques actuelles », un duo absurde pour la radio, des concerts jazz, rock, etc. Ils aiment aussi détourner la réalité, jouer avec les codes, décaler les situations pour les rendre burlesques ou étranges.
- ★ « Les comédiens sont issus des 26 000 Couverts, donc forcément, ils sont inventifs, talentueux et remplis d'humour... ! »
Sortiralons.com

Autour du spectacle...

Rencontre avec les comédiens après la représentation (gratuit)



La fille bien gardée

Compagnie Le Rocher des Doms

Tout public

★ C'est samedi soir, La Baronne de Flasquemont sort et confie sa fille Berthe à la bonne garde de ses deux domestiques, Marie sa femme de chambre et Saint Germain son chasseur. Heureux d'avoir le champ libre, persuadés que la fillette qui vient de s'endormir ne s'apercevra de rien, ils décident de se rendre au bal Mabille situé sous leur fenêtre. Berthe se gardera toute seule ! Mais rien ne se passe comme prévu...

★ Dans ce vaudeville d'Eugène Labiche, on rit beaucoup !

★ Compagnie de théâtre fondée en 1988, Le Rocher des Doms souhaite ouvrir ses portes à tous et se produit dans toutes sortes de lieux. Elle revisite textes classiques et contemporains.

★ « Il faut bien avouer que la pétulante Berthe a de quoi faire tomber à la renverse le jeune public, tandis que les adultes se délecteront du verbe de Labiche [...]. À noter le très agréable accompagnement par la violoncelliste Evelyne Peudon. La pièce a 171 ans, mais a traversé le temps sans vieillir : le quiproquo et la comédie seront toujours d'actualité ! » Le Bien Public

★ Autour du spectacle...

★ Rencontre avec les comédiens après la représentation (gratuit)

Distribution

Adeline Moncaut, Loïc Galenski, Lison Goillot, Lolita Huguenin (jeu), Sylvain Marmorat (mise en scène, jeu), Evelyne Peudon (musique), Laurence Boyenval (direction), Louisa Breysse (costumes et décor)

Durée

1 h 10

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air (gradins apportés par la compagnie)

Temps de montage : 3 h

Temps de démontage : 2 h, plus si gradins

Espace scénique : Ouverture : 5 m •

Profondeur : 4 m • Hauteur : 2.5 m

Espace loge : 2 hommes, 5 femmes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : soit 1 prise 32 ampères, soit 2 prises séparées 20 ampères, si en extérieur sans électricité, possibilité éclairage avec nos projecteurs LED sur batterie

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide : Noir dans la salle (si possible), gradins (la compagnie peut en apporter) ou scènes / estrade. En extérieur : un plateau minimum. 1 ou 2 personnes pour aide à l'installation et au rangement

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 2837,95 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (7 personnes), hébergement selon la distance et l'horaire du spectacle : 7 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Compagnie Le Rocher des Doms
Espace Mennetrier • rue Louis Jouvét
21240 TALANT

Licence : 2-1095017 ; 3-1095018

Sylvain Marmorat
06 84 12 12 64
sylvainmarmorat@orange.fr /
cielerocherdesdoms@orange.fr

www.lerocherdesdoms.org

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Elodie Pont, Pauline Langlois de Swarte,
Manon Cousin (chant a cappella)

Durée

1 h 10

Conditions techniques

Type de lieu possible : Église, collégiales,
basiliques, châteaux, ... avec une acoustique
naturelle généreuse

Temps de montage : 4 h

Temps de démontage : 1 h

Espace scénique : aucune contrainte d'espace

Espace loge : 3 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de
spectacle : sans objet

Éléments devant être fournis/installés par
l'organisateur : pots en verres (30 à 50) et
bougies chauffe-plat (30 à 50). Non obligatoire.

Selon ce que l'organisateur trouve : grands
tissus colorés, chandeliers, livres, objets
anciens sur le thème du voyage. Non obligatoire.
Besoin de quelqu'un pour indiquer les points
d'accroche du lieu, fournir un escabeau,
indiquer l'emplacement des bougies,
les éclairages possibles - généralement
représentation dans la pénombre avec très
peu d'éclairages. La salle peut être installée
de manière « non conventionnelle » (chaises
par îlots dans différentes directions...).

Besoin d'aide en fonction de la configuration
de la salle

Bases pour le calcul de la subvention départementale

D'une terre à l'autre • Prix de vente : 3 000 €
TTC et frais de déplacement

Voyages d'hiver • Prix de vente : 3 000 € TTC /
3 500 € TTC (avec un percussionniste) et frais
de déplacement

Votre reste à charge après versement de
l'aide du Département : 180 € ou 250 €,
frais de restauration (3/4 personnes), droits
SACEM, hébergement : 3/4 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Début octobre 2022 ; 14 et/ou 15 octobre
2022 ; du 12 au 31 décembre 2022 ; du 13
au 25 juin 2023

Contact

Les Voix Itinérantes
25 rue du Chaignot • 21000 DIJON

Licence : PLATESV-D-2019-000987

Manon Cousin
06 72 18 15 52 / itinérantes.acapella@gmail.com

www.lesitinérantes.fr

Merci de contacter l'ensemble afin de
vérifier l'adéquation du lieu d'accueil
envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos :
consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

© Isabelle Banco



D'une terre à l'autre / Voyages d'Hiver

Les Itinérantes

Tout public

- ★ C'est un véritable voyage vocal qu'entreprend le trio a cappella Les Itinérantes. Les concerts sont construits comme des moments intimistes et hors du temps. Déambulant parmi les spectateurs, parfois très proches, parfois plus distantes, les Itinérantes immergent le public au cœur du son.
- ★ Les Itinérantes vous proposent deux concerts au choix :
- ★ **D'une terre à l'autre** (programmable sur toute la saison 2022/2023) 30 langues, 9 siècles, 11 styles de musique... À travers des mélodies du monde entier souvent arrangées par elles-mêmes, du plain-chant médiéval à Michel Legrand, Les Itinérantes explorent les possibilités infinies de la voix humaine afin de créer un véritable voyage auditif, raconter des histoires et susciter des émotions.
- ★ **Voyages d'hiver** (plus spécifiquement programmable de novembre 2022 à février 2023)
- ★ Les Itinérantes entreprennent, ici, un voyage au cœur de l'hiver, saison de contrastes. Quand l'austérité ambiante se heurte à la joie de se retrouver, de rire... de chanter afin de conjurer le froid. Vous serez invités à venir prendre le thé chez la Fée Dragée, entraînés dans une épopée mystique sous la glace...
- ★ « Les voix de Manon, Pauline et Élodie ont emporté le public dans un voyage immersif. Riche d'influences diverses, ce répertoire interprété a cappella a enthousiasmé un public avide, par ses rappels, de poursuivre ces instants si particuliers. » Ouest France
- ★ **Autour du spectacle...**
- ★ • Rencontre avec les artistes après le concert (gratuit)
- ★ • Les Itinérantes vous font découvrir leur univers, leur approche de la musique, de la voix, de l'arrangement musical, le choix de l'a cappella et les liens qu'elles font entre musique et imaginaire. Ateliers (contenu adaptable) avec 3 intervenants • Tout public jusqu'à 25 personnes • Durée : 1 h • Coût : contacter l'ensemble



© ClairObscur-Lyrique

Offenbach, la belle Époque !

ClairObscur-Lyrique

Tout public à partir de 6 ans

★ Humour, verve, truculence, cocasserie ! Partons d'un pas enjoué à la découverte des bijoux d'Offenbach, créateur de l'opéra bouffe, maître incontesté de l'opérette, guidés par l'épatant trio du ClairObscur-Lyrique. Laissons-nous emporter par cette musique joyeuse et spirituelle, tendre parfois mais surtout brillante.

★ Un concert lyrique avec chant, flûte et piano qui revisite les grands airs de la cantatrice Hortense Schneider, contemporaine du compositeur et égérie du trio.

★ « Dans les opéras-bouffes d'Offenbach, tout est inventé, neuf, aérien, inimitable... » Jean Cocteau.

★ Créé en 2002 par la chanteuse lyrique Sylvie Monot, ClairObscur-Lyrique est un ensemble à géométrie variable qui se produit en duo ou en trio et qui invite régulièrement d'autres artistes, tous réunis par la passion de la musique et du chant. Échanges et découvertes guident son parcours...

★ « Laissons-nous porter au gré des mélodies de *La Belle Hélène*, *La grande Duchesse de Gerolstein*, *La Vie Parisienne*, *La fille du tambour major*, *Pomme d'Api*, *Orphée aux Enfers*, *La Périchole*, *Fantasio*, *Fortunio* et *Les Contes d'Hoffmann*. » Le Bien Public

★ Autour du spectacle...

★ • Temps convivial avec les artistes, le trio aime à dialoguer avec le public. La voix lyrique c'est quoi ? Comment travaille-t-on sa voix ? C'est quoi la tessiture ? Comment travaille-t-on la flûte, le piano ? Comment travaille le trio ? (gratuit)

★ • Des rencontres sous forme de mini-concerts et ateliers « Et si nous parlions musique ? » peuvent être organisés dans le cadre scolaire ou périscolaire pour présenter et faire découvrir l'art lyrique, la voix lyrique, la musique, les instruments... Ces rencontres s'appuient sur une sélection de pièces du concert ou d'autres répertoires : 3 intervenants • Public : établissements scolaires, écoles de musique • Pour 30 personnes • Durée : 1h, dans l'après-midi avant le concert • Coût : 600 € TTC

Distribution

Sylvie Monot (soliste lyrique mezzo-soprano), Mathilde Groffier (Flûte), Caroline Schmid (compositrice, piano, mise en scène collective)

Durée

1 h 15

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air (uniquement dans des cours intérieures fermées), église, haut-lieux, château, musée

Temps de montage incluant les répétitions : 2 h

Temps de démontage : 1 h

Espace scénique : Ouverture : 4 m •

Profondeur : 3 m

Espace loge : 3 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : 3 prises 220 V

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur : sans objet

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 380 € TTC (incluant une location de piano) et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), hébergement : 4 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Les 21, 24, 25 Novembre, 7, 8 Décembre 2022 ; 17, 18 décembre 2022

Contact

ClairObscur-Lyrique

14 rue de Dijon • 21380 MARSANNAY LE BOIS

Licence : 2-1068608 et 3-1068609

Sylvie Monot

06 99 31 36 29 / clairobcur-lyrique@free.fr

<https://www.clairobcur-lyrique.fr>

Merci de contacter l'ensemble afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Laura Louiss (chant et écriture),
Pierre-André Roussotte (guitare et arrangements),
Michaël Santos (percussions vocales et instrumentales),
Raphaël Longet (création son)

Durée

1 h 20

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique - version acoustique : jusqu'à 80 personnes. Version amplifiée : de 80 à 200 personnes

Temps de montage : 2 h pour la version acoustique et 4 h pour la version amplifiée

Temps de démontage : 1 h pour la version acoustique et 2 h pour la version amplifiée

Espace scénique : Ouverture : 6 m •

Profondeur : 4 m • Hauteur : 2,50 m

Espace loge : 4 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : 2 prises 16 Ampères : 1 en régie et 1 en plateau. 1000 watts

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide :

Fond de scène de préférence, noir dans la salle, scène / estrade, chaises

1 personne pour aider à l'installation et au rangement en version amplifiée

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 2 100 € TTC (version amplifiée) / 1 400 € TTC (version acoustique) et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM, hébergement selon éloignement : 3/4 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

8 et 9 octobre 2022 ; 7 et 8 décembre 2022 ; 1^{er} février 2022

Contact

Compagnie Tintinabule
Maison des associations • 2 rue des Corroyeurs • 21000 DIJON Cedex Boite CC6

Licence : 2-1057766

Laura Louiss
06 63 58 41 12 / lauralouiss@free.fr

lauralouiss.com

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

© Langevert



Sois belle et tais-toi ...

Compagnie Tintinabule

Tout public à partir de 12 ans

★ Sois belle et tais-toi explore l'œuvre méconnue du jeune Gainsbourg de 1954 à 1964. Une période rare où l'on assiste à l'éclosion de l'artiste. Une musique très jazz où le dandy à l'humour décapant nous livre l'intimité de ses amours et règle ses comptes avec La femme en toute élégance et cruauté. Des chansons masculines étonnantes et détonantes dans la bouche d'une femme qui chante la misogynie feinte et raconte les secrets de l'homme. Un spectacle empreint d'impertinence, de délicatesse et de folie, incarné par un percussionniste azimuté et soutenu par le jeu d'un guitariste totalement inscrit dans l'esprit des années 50.

★ «Truffé d'ingéniosités technico-poétiques à base de bricolages sonores. Chanteuse à la voix très pure et à la classe facile, elle réincarne à merveille Gainsbourg comme pour provoquer calmement le provocateur dandy.» City Local News

★ «Michaël Santos, virtuose et drôle, est époustouflant avec ses percussions instrumentales, corporelles et vocales.» Le Dauphiné

★ Autour du spectacle...

★ Rencontre avec les artistes après la représentation (gratuit)



© Cécile Dubart

Tout contre les bêtes

L'Écouteur

Tout public à partir de 8 ans

★ En portant un regard plein d'humour sur les contradictions qui tissent notre rapport au vivant, et plus particulièrement aux animaux, à la nature, aux ressources, l'Écouteur explore de façon détournée et loufoque le répertoire animalier, lyrique et populaire.

★ De Purcell à Michel Delpech en passant par Nougaro ou les Double Six... on rit beaucoup, parfois jaune... de cet amour vache pour la Nature, toujours teinté de domination et de dévotion.

★ Librement inspiré du truculent opusculé poétique de Jacques Rebotier « Contre les bêtes », ce tour de chant, sous forme de stand-up décalé, est mis en scène avec finesse et humour.

★ Marie Fraschina, directrice artistique de l'Écouteur, chanteuse et comédienne, s'est formée à différents répertoires : musiques contemporaines, jazz et musiques improvisées ou anciennes. La plupart de ses projets sont inclassables, en travers, à l'envers, à rebours, questionnant la place du chant, de la voix, du sens, du corps et du public.

★ « Une présence sur scène étonnante, une voix stupéfiante dans tous les genres et registres, gravité, humour, tout cela merveilleusement accordé au talent des deux complices musiciens hors pair, bref, un enchantement, fête d'art et d'intelligence, absolument indispensable en ces temps moroses, et qui donne furieusement envie de ne pas baisser les bras. »

★ Jean Baptiste de Seynes, poète et écrivain

★ Autour du spectacle...

★ Rencontre avec les artistes après la représentation (gratuit)

Distribution

Marie Fraschina (écriture, chant), Vincent Dumangin (arrangements, contrebasse), Éric Bijon (arrangements et accordéon), Séverine Douard (mise en scène, écriture), Guillaume Clerget (création et régie son/lumière)

Durée

1 h 15

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air

Temps de montage : de 2 h à 4 h

Temps de démontage : de 2 h à 4 h

Espace scénique : Ouverture : 6 m •

Profondeur : 4 m • Hauteur : 3 m

Espace loge : 4 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : 2 PC 16 sur scène, si une 32 A est disponible, cela est préférable • 2 PC 16 en régie. Si la salle dispose de prolongateurs électriques, nous sommes preneurs.

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide : 1 personne pour aider à l'installation et au rangement

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 700 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes) et, selon les cas, droits SACEM, hébergement si spectacle en soirée et à plus de 120 km de Joncy : 4 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Lieu dit Ferme de la Cré • 71 460 JONCY

Licence : PLATESV-R-2021-012836

Marie Fraschina
06 87 53 19 50 / lecouitoir@orange.fr

<https://mariefraschina.weebly.com>

Merci de contacter la compagnie afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Nicolas Bridier (saxophone baryton), Thibaut Delareux (soubassophone), Adrien Desse (batterie), Alain Douh ret (trombone), Jean-Fran ois G rard (trompette), Stephan Hernandez ou Olivier Py (saxophone t nor)

Dur e

1 h 30

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle  quip e ou non en mat riel sc nique, plein air

Temps de montage : 30 min

Temps de d montage : 30 min

Espace sc nique : Ouverture : 5 m •

Profondeur : 5 m • Hauteur : 3 m

Espace loge : 6 personnes   accueillir

Installations  lectriques de la salle de spectacle : 1 prise de courant. Pas de fiche technique car pas de technique particuli re n cessaire

 l ments devant  tre fournis/install s par l'organisateur : sans objet

Bases pour le calcul de la subvention d partementale

Prix de vente : 1 680   TTC et frais de d placement

Votre reste   charge apr s versement de l'aide du D partement : 180   ou 250  , frais de restauration (6 personnes) et droits SACEM

Dates d'indisponibilit 

Aucune

Contact

Association Chemin de Nuit
15 ruelle de l'Abreuvoir
21410 Sainte-Marie-sur-Ouche

Licence : Cat gorie 2 - renouvellement en cours

Alain Douh ret
06 89 89 82 41 / chemindenuit@orange.fr

Site internet : en cours

Merci de contacter l'ensemble afin de v rifier l'ad quation du lieu d'accueil envisag  aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vid os : consulter la page Arts & Sc nes sur cotedor.fr



Du monde au balcon

Tout public

★ Du monde au balcon est un ensemble de six musiciens qui joue avec des instruments de fanfare pour distiller le bouillonnement du groove, des rythmes invent s et des m lodies (presque) romantiques. Il manie avec brio riffs cisel s, batterie enivrante, cuivres  nergiques et majestueux... Un ravissement pour celles et ceux qui aiment onduler et sautiller en dansant. Une musique qui rapproche.

★ Le nom de l'ensemble n'est pas li    l'expression famili re connue mais vient de la configuration de son premier concert lors duquel les musiciens  taient dispers s aux balcons des immeubles d'une place, r jouissant ainsi les spectateurs et les invitant   danser avec eux.

★ Ce premier opus a marqu  et initi  le c t  « tout-terrain » et aventureux de l'orchestre. Danseurs et circassiens sont parfois convi s sur des projets ponctuels qui s'ajoutent au r pertoire des concerts, l'orchestre en a, depuis mai 2019, une vingtaine   son actif. Une mise en sc ne bas e sur le d calage et l'absurde, sous la houlette d'un com dien  m rite, sera d voil e au printemps 2022.

★ « Un ravissement pour celles et ceux qui aiment onduler et sautiller dans la danse. Une musique qui rapproche. »
Le Bien Public

Autour du spectacle...

- ★ Rencontre avec les musiciens apr s la repr sentation (gratuit)
- ★ Session ponctuelle de quelques jours   destination des praticiens amateurs en danse, cirque ou musique pour impromptus improvis s • contacter l'ensemble



TíaTío

Tout public

★ De Cuba à Fez, de Grenade à Cotonou, d'Istanbul à Dakar, les musiciens Chloé Bosc, Daniel Fernandez et Christian Mansour, sillonnent, creusent, écoutent, goûtent les délices de la route et du partage depuis plus de vingt ans.

★ Ils nous rapportent des rythmes, des impressions, des portraits dans des valises chantantes. Riches d'un parcours musical déjà bien étoffé, ces trois solistes croisent ici leurs univers. Leurs voix se mêlent, les guitares discutent entre elles, comme autour du feu.

★ TíaTío est une formule magique de blues à la menthe fraîche, de chanson mafé, de flamenco sauce gombo qui nous rappelle que le monde est un village et que l'humanité est métisse.

★ Attention : épices !

★ Autour du spectacle...

★ Rencontre avec les artistes après la représentation (gratuit)

Distribution

Chloé Bosc (chant, guitare et cajón), Daniel Fernandez (guitare, chant et potée), Christian Mansour (guitare, chant et tamar)

Durée

Entre 1 h 30 et 2 h 30

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air

Temps de montage : 2 h 30

Temps de démontage : 1 h

Espace scénique : Ouverture : 5 m •

Profondeur : 4 m • Hauteur : 3 m

Espace loge : 3 à 4 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de

spectacle : 6 prises de bonne capacité

Éléments devant être fournis/installés

par l'organisateur : Noir dans la salle, chaises, fond de scène (optionnel), gradins (optionnel), scène / estrade (optionnel)

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 280 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide

du Département : 180 € ou 250 €, frais de

restauration (3 personnes), droits SACEM,

hébergement si loin de Dijon et/ou fin

tardive : 3 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Association Label Épique

Maison des associations • Boîte EE9 2 rue des

Corroyeurs • 21000 Dijon

Licence : 2-1086736 ; 3-1086737

Chloé Bosc

06 66 88 45 59 / chloebosc82@gmail.com

Site internet : Facebook TíaTío

Merci de contacter le groupe afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Jean-Pierre Derouard (batterie, trompette, chant),
Benoit Ribière (orgue Hammond & chant),
Nicolas Fourgeux (saxophone, clarinette)

Durée

1 h 45

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non
en matériel scénique, plein air

Temps de montage : 2 h

Temps de démontage : 1 h 30

Espace scénique : Ouverture : 4 m •

Profondeur : 3 m • Hauteur : 2,50 m

Espace loge : 4 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de

spectacle : 1 prise 230 V/16 A

Éléments devant être fournis/installés par

l'organisateur : sans objet

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 2 110 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide

du Département : 180 € ou 250 €, frais de

restauration (4 personnes), droits SACEM,

hébergement : 2 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Le Dijonnais sur l'herbe

Maison des associations • 2 rue des

Corroyeurs • Boîte TT5 • 21068 DIJON Cedex

Licence : 2-1083487 ; 3-1083488

06 67 06 49 06

ledijonnaissurlherbe@gmail.com

Michel Jestin

06 07 35 67 97 / jestinmi@orange.fr

www.ledijonnais.com

Merci de contacter l'ensemble afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr



© Jonas Jacquet



JP Derouard Organic Trio

Le Dijonnais sur l'herbe

Tout public

- ★ JP Derouard propose avec son trio magique un hommage aux musiciens des big bands de la grande époque du swing, tels que Count Basie, Duke Ellington, Benny Goodman, Lionel Hampton.
- ★ Pour l'occasion, le batteur JP Derouard, s'est entouré de musiciens spécialistes de ce répertoire : Nicolas Fourgeux, au sax ténor, et Benoît Ribière avec son Orgue Hammond qui vous fera vibrer.
- ★ Ce brillant trio transportera le public dans l'ambiance de ces prestigieux orchestres, partageant sa passion pour cette fabuleuse musique avec entrain et bonne humeur.

- ★ Le musicien JP Derouard, d'origine américaine et vietnamienne, est considéré par la presse spécialisée comme un des batteurs swing le plus doué de sa génération. Il est également trompettiste et chef d'orchestre. Il est aussi un véritable showman. Il a joué et enregistré avec de nombreux artistes : Dany Doriz, Scott Hamilton, le Big Band de Claude Bolling, Manu Di Bango, Benny Golson, Dado Moroni, Benny Bailey, Lou Donaldson, Frank Wess, Nichola Payton, et également avec la fille de Dee Dee Bridgewater, China Moses...

- ★ « Il ne faut pas avoir peur de le dire, Jean-Pierre Derouard est à la batterie un des meilleurs de sa génération, et ce n'est pas nouveau. Mais son péché mignon c'est aussi la trompette. »
- ★ Jazz Dixie/Swing

Autour du spectacle...

- ★ • Rencontre avec les artistes après le concert (gratuit)
- ★ • Masterclass Improvisation Jazz • contacter l'ensemble



© Nathalie Matric

Swing Ladies

All Swing

Tout public à partir de 5 ans

Le sujet de ce spectacle musical plus que jamais d'actualité est la Femme, qu'elle soit chantée par ces artistes mythiques tels que Nina Simone, Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Diana Krall... ou mise à l'honneur par Brassens, Nougaro, Juliette, Maurane, Chico Buarque... ou encore par des compositions originales jetant un regard parfois décalé et drôle sur la condition féminine.

Frédérique Carminati se joue des frontières en chantant dans plusieurs langues. Après avoir partagé la scène avec les plus grands jazzmen, elle revient aux sources de ses passions musicales avec la complicité de Jean-Claude Pouyet, guitariste hors pair, également compositeur et arrangeur, et se sert plus que jamais de sa voix comme d'un instrument. Tous deux seront entourés du brillant percussionniste Florian Pouyet et d'un des plus grands pianistes de jazz français, Patrice Galas.

Autour du spectacle...

Rencontre avec les artistes après la représentation (gratuit)

Distribution

Frédérique Carminati (chant),
Jean-Claude Pouyet (guitare et voix),
Florian Pouyet (percussions et voix),
Patrice Galas (piano)

Durée

1 h 30

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air

Temps de montage : 4 h

Temps de démontage : 2 h

Espace scénique : Ouverture : 6 m •

Profondeur : 4 m • Hauteur : 4 m

Espace loge : 5 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : 3 prises 16 A (lignes séparées)

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur : Fond de scène noir, gradins, scène / estrade, chaises

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 600 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (6 personnes) et droits SACEM

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

ALL SWING

4 rue des Marronniers • 21800 Quetigny

Licence : 2-1105385

Frédérique Carminati

03 80 39 70 78 / 06 87 17 58 64

frederiquecarminati@wanadoo.fr

Contact technique :

Jean-Claude Pouyet

06 62 76 06 99

jean-claude.pouyet@wanadoo.fr

Site internet : www.madeinswing.net

Merci de contacter l'ensemble afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

William Rollin (guitare, banjo et chant),
Aurélien Naffrichoux (guitare et chant),
Ludovic Legros (contrebasse et chant)

Durée

1 h 30

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée (avec mise à disposition du/des technicien(s) du site) ou non en matériel scénique, plein air

Temps de montage : 1 h 30

Temps de démontage : 1 h

Espace scénique : Ouverture : 3 m • Profondeur : 2 m • Hauteur : 2 m

Espace loge : 5 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : 2 prises sur scène

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide : Une personne pour aider à l'installation et au rangement

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 400 € TTC (lieu équipé), 1 600 € TTC (lieu non équipé) et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM, hébergement : 4 personnes, 1 nuit, chambres séparées

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

La Caravelle
14, rue de la Boucharderie
18320 Jouet-sur-l'Aubois

Licence : en cours

William Rollin
06 66 45 99 27 / la.caravelle.asso@gmail.com

Chaîne You Tube : The Healberries & Hellberries

Merci de contacter le groupe afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr



© Carlos Filipe

Bluegrass

The Healberries

Tout public à partir de 5 ans

★ The Healberries - Les baies guérisseuses en français - est un groupe formé de trois musiciens amoureux du Bluegrass, une musique venue du Kentucky. Il s'agit d'un style musical issu de la musique country. Le terme bluegrass provient d'un groupe dirigé par Bill Monroe : The Blue Grass Boys, dont le nom est lui-même inspiré par le surnom de l'État du Kentucky (the Bluegrass State). Cette musique salvatrice et joyeuse est un excellent remède à la mélancolie, comme son nom l'indique !

★ Le guitariste William Rollin, bien connu dans la sphère du jazz et des musiques improvisées, a été aux commandes de plusieurs projets primés. Son travail est soutenu par de nombreux partenaires tel que la SMAC « les Bains-Douches » à Lignières. Il a été artiste associé de l'EPCC/SMAC « Bords2Seine/l'Orange Bleue » à Vitry-le-François. Il enseigne les musiques actuelles au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourges.

★ « The Healberries, c'est la réunion de musiciens amoureux du Bluegrass, musique venue du Kentucky. On y retrouve ce qui en fait l'identité unique : solos à plein galop, chœurs cinglants, rolls-mitraillette au banjo... On y croise les fantômes joviaux de Doc Watson, Elvis Presley, The Carter Family et bien d'autres. »
Le Journal du Centre

Autour du spectacle...

★ Conférence musicale sur le bluegrass, son histoire, ses principaux acteurs • Durée : 30 min, l'après-midi du jour du concert (gratuit) et rencontre avec les artistes après le concert (gratuit)





Cabane à frites

Krachta Valda

Tout public

Le groupe de jazz manouche Krachta Valda nous offre dans son dernier album « Cabane à frites » des compositions dans le plus pur style de Django Reinhardt.

Au programme du spectacle proposé, on découvrira des compositions originales mais aussi des standards du jazz manouche dans lesquels les thèmes du maître Reinhardt laissent place à l'improvisation. D'incessants métissages se jouent au fil des mesures. Les musiques d'Europe de l'Est rencontrent celles de la France, des États-Unis et du Brésil... pour un joyeux métissage.

Les trois musiciens de Krachta Valda jouent ensemble depuis une dizaine d'années. Ils véhiculent la joie de se retrouver entre amis et de partager un moment au son de cette musique vibrante et authentique.

« Cabane à frites recèle douze gourmandises emplies de cette douce humanité propre à la musique swing manouche. » Tempo

« Trois excellents musiciens qui ont fait voyager par leur musique chaleureuse un public conquis. » L'Est Républicain

Autour du spectacle...

Rencontre avec les artistes après le concert (gratuit)

Distribution

Emmanuel Tréguët, Thomas Bitschené (guitare), Damien Currin (trompette), Stéphane Métin (contrebasse)

Durée

1 h 30

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air (Besoin d'une prise 220 V)

Temps de montage : 45 min

Temps de démontage : 15 min

Espace scénique : Ouverture : 3 m •

Profondeur : 2 m • Hauteur : 2 m

Espace loge : 4 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de

spectacle : 1 prise 220 V

Éléments devant être fournis/installés par

l'organisateur : sans objet

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 500 € TTC (moins de 100 p.), 1 800 € TTC (+ de 100 p. et plein air) et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM, hébergement (en général pas nécessaire sauf si concert à plus de 150 km de Besançon et heure tardive / météo défavorable) : 4 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Aria Prod

17 rue Claude Joseph Bonnet

01640 Jujurieux

Licence : 2-1011436 et 3-1011437

Emmanuel Tréguët

06 81 67 08 22 / tregouetman@gmail.com

<https://www.krachtavalda.com>

Merci de contacter le groupe afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr

Distribution

Patrick Baudin alias Cochise Burger (percussions)
Nicolas Baubau alias Bison Fumé (guitare lead),
Benoît Jayot alias Le chamane indien (basse, chœur),
Luc Vertige alias Sam Suffit (guitare, chant lead)
Cécile Pantelleria alias Burt Van Clef (chant, chœurs)

Durée

1 h 15

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air si solution de replis en cas de pluie

Temps de montage : 2 h

Temps de démontage : 1 h

Espace scénique : Ouverture : 6 m •

Profondeur : 4 m • Hauteur : 3 m

Espace loge : 5 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : 2 prises 16 A

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur : Une surface plane plancher ou sol en dur, scène si besoin

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 1 350 € TTC (lieu équipé), 1 600 € TTC (lieu non équipé) et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (5 personnes), droits SACEM, hébergement : 5 personnes, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Le SAS (Semur-Auxois-Spectacles)
9 bis rue Févret • 21140 Semur-en-Auxois

Licence : 2-1100581

Luc Vertige
06 07 73 58 60 / lucvertige@gmail.com

Facebook : Les Animal

Merci de contacter le groupe afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr



Pow Wow Show

Les Animal

Tout public à partir de 5 ans

★ Quand ils montent sur scène en jouant une musique « Rock-folk chamanique et poétique » emprunte de burlesque et totalement libre... Ça donne Les Animal.

★ Issus du peuple de « Burgundy », Les Animal pensent changer le monde. Ils dénoncent d'une manière légère et poétique, les aberrations sociales, le drame écologique de notre civilisation et ses dictats technologiques. Ils s'engagent de temps à autre sur la route de l'Amour et de la solitude des âmes en plaine. Leurs compositions musicales et textes originaux, nous invitent à un voyage sur la terre et dans les airs. Leur concert est une expérience qui ne laisse personne indifférent. Entre théâtre et musique, cette aventure musicale à la joie communicative enchante les plus jeunes comme les plus anciens.

★ Les Animal reviennent en 2021 avec un nouvel album mixé par Jean Lamoot et avec la participation du guitariste Yan Péchin (Brigitte Fontaine, Alain Bashung, Rachid Taha, Jacques Higelin,...).

★ « Quand ils prennent la route déguisés en indiens en réalisant une musique rock-folk chamanique et totalement libre... Ça donne Les Animal... » Infoconcert

★ Autour du spectacle...

★ Rencontre avec les artistes après le concert (gratuit)

★

★

★



© Edouard Barra

Méliès, voyage vers l'impossible et autres boniments

Les Traversées Baroques

Tout public à partir de 5 ans

★ 31 juin deux mille vingt-et-onze : Mmes et Mrs Moulard, Lataupe, Latrouille et Patoche, descendants des membres de l'Institut de Géographie Incohérente, se réunissent comme chaque année à la même date, ils rendent hommage à leurs ancêtres en célébrant ensemble le souvenir du Voyage à travers l'impossible entrepris par eux le 31 juin mille huit cent octante vingt-quatre. Cet événement retentissant avait alors fait l'objet d'un documentaire dont la seule copie complète a été perdue à jamais dans un dramatique incendie.

★ Aujourd'hui, Etienne Méliès, le fameux bonimenteur et arrière-petit-fils de Georges Méliès, revient des États-Unis : cette visite va bouleverser à jamais leur existence... Les Traversées Baroques proposent un nouveau ciné-concert mis en scène par Vincent Bouchot sur une musique originale d'Etienne Meyer, à partir de deux courts-métrages de Georges Méliès : Le Royaume des fées (1903) et le Voyage vers l'impossible (1904). Un spectacle magique, pour découvrir l'univers incroyable du génial Méliès !

Autour du spectacle...

- ★ • Avant le spectacle, nous prenons le temps de parler des instruments que nous jouons, et faisons écouter quelques courts extraits de la musique. Après le ciné-concert, nous répondons aux questions du public en faisant un bord de scène (gratuit)
- ★ • Des ateliers peuvent être organisés dans les écoles, les bibliothèques, les écoles de musique. Ces ateliers peuvent aller d'une pratique des arts graphiques à de l'improvisation musicale à l'image, en passant par des ateliers découverte des instruments joués ou des mini-concerts • 1 à 5 intervenants •
- ★ • Durée : 1h, une demi-journée, plusieurs jours selon le projet avant ou après le spectacle • Coût : entre 68,57 € TTC et 1 371,40 € TTC • Contacter l'ensemble

Distribution

Étienne Meyer (ténor et bonimenteur),
Judith Pacquier (cornet à bouquin),
Jasmine Eudeline (violon),
Nicolas Nageotte (clarinette basse),
Frédéric Mayeur (clavecin),
Vincent Bouchot (mise en scène)

Durée

1 h

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle équipée ou non en matériel scénique, plein air (à la nuit tombée)

Temps de montage : 1 h

Temps de démontage : 20 min

Espace scénique : Ouverture : 5 m •

Profondeur : 3 m

Espace loge : 5 personnes à accueillir

Installations électriques de la salle de spectacle : 2 prises Puissance : 2000 W en moyenne (cela dépend de la puissance du vidéo-projecteur, donc de la taille de la salle)

Éléments devant être fournis/installés par l'organisateur / Aide : Noir dans la salle, chaises. Un technicien du groupe sera présent si besoin. Une aide au déchargement du clavecin sera la bienvenue.

Bases pour le calcul de la subvention départementale

Prix de vente : 3 551 € TTC et frais de déplacement

Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (5 personnes), droits SACEM, hébergement : 3 à 5 personnes en fonction de l'éloignement de Dijon, 1 nuit

Dates d'indisponibilité

A étudier après détermination des lieux d'accueil en avril 2022

Contact

Les Traversées Baroques
5 rue Charles de Vergennes • 21000 Dijon

Licence 2 : L-R-20-0644

Licence 3 : L-R-20-0651

Judith Pacquier
06 75 47 14 47 / judithpacquier@me.com

Merci de contacter l'ensemble afin de vérifier l'adéquation du lieu d'accueil envisagé aux besoins techniques.

Site de la compagnie, extraits vidéos : consulter la page Arts & Scènes sur cotedor.fr



Les adresses utiles

**Arts & Scènes en Côte-d'Or est piloté
par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or**
BP 1601 • 21035 Dijon cedex
Service Culture • Tél : 03 80 63 31 08
www.cotedor.fr

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
Hôtel Chartraire de Montigny • 39 rue Vannerie • 21000 Dijon
Adresse postale : BP 10578 • 21005 Dijon CEDEX
Tél : 03 80 68 50 50
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

Société des Auteurs Compositeurs Éditeurs de Musique (SACEM)
3A boulevard Eugène Spuller • 21000 Dijon
Tél : 03 69 67 27 00
www.sacem.fr

Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
Service perception
11 bis rue Ballu • 75442 Paris Cedex 09
Tél : 01 83 97 55 87
www.sacd.fr

Centre National de la Musique
151-157 avenue de France - 75013 Paris
Tél : 01 83 75 26
www.cnm.fr

Artdam
7 rue Professeur Louis Néel - 21600 Longvic
Tél : 03 80 67 22 06
www.artdam-asso.fr

Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO)
Tél : 0 805 41 40 41
www.guso.fr



© Direction Communication CD21 / JPL / Photo couverture : Philippe Bruchot - CD21 / Agence 24 - 01/2022

cotedor.fr
f i t

